

Plateau Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 08 juin 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.
- Monsieur Ludovic LECOMTE, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.
- Madame Isabelle OUGIER, Adjoint au Maire en charge de l'éducation.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la Concertation de proximité.

La séance s'est déroulée en présence de 28 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Retour sur la sécurité des enfants en abord de l'école Eugénie Cotton.
2. Eléments d'information sur la possibilité d'une sente piétonne Dalou-Tremblay.
3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



URBANISME

Retour sur la sécurité des enfants en abord de l'école Eugénie Cotton

Lors de la précédente séance du conseil de quartier, une concertation a été engagée avec les habitants présents sur la sécurité des enfants en abord de l'école Eugénie Cotton, dans laquelle les participants ont proposé et hiérarchisé plusieurs solutions, trois propositions ont arrivé en tête suite au vote des habitants présents.

La mise en place de l'une des trois propositions est à long terme ainsi les services de la ville continuons à les instruire cependant la ville a souhaité de lancer une expérimentation sur l'Impasse Kommer en attendant la mise en place d'une des propositions à long terme.

Mme Ougier, adjointe au maire en charge de l'éducation est présente aujourd'hui à la séance du conseil de quartier afin de présenter aux habitants la concertation qui était lancée avec les parents d'élèves et l'expérimentation sur l'Impasse Kommer.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référente du quartier Housseem DJABALI

Plateau Conseil de Quartier



Mme Ougier explique que suite à une réunion entre la direction voirie et la direction éducation, une décision a été prise de mettre en place une expérimentation de piétonnisation totale de l'Impasse Kommer sur une durée courte de 15 min le matin et 20 l'après-midi sur les horaires d'entrée et de sortie de l'école Eugénie Cotton. Cette expérimentation dépendra d'une concertation spécifique lancée en milieu scolaire, sous forme de questionnaire dans les cahiers d'élèves.

Mme Ougier rajoute que suite au résultat de cette concertation quantitative, s'il est positif l'expérimentation débutera à la rentrée de septembre jusqu'aux vacances d'automne. Cela permet d'agir dans l'immédiat sans attendre des aménagements ou systèmes plus longs à mettre en place.

Mme Ougier précise aux habitants présents que la sécurité des enfants en abord des écoles est une préoccupation de la municipalité, en précisant que la ville prend le temps pour concerter et d'expérimenter afin de trouver des solutions durables.

 Mme Ougier indique que la question de l'arrivée des personnels de l'école sera également vue avec eux.

 Une habitante de l'impasse Kommer s'interroge également si les riverains de l'impasse peuvent sortir quand la barrière est fermée.

 Mme Ougier précise que la ville communiquera aux riverains de l'Impasse Kommer les horaires d'ouverture et de fermeture de la barrière afin que les riverains respectent ces horaires.

 Une habitante soulève la question d'accès des pompiers aux horaires où la barrière est fermée.

 Mme Ougier indique qu'un agent de l'école qui gère la fermeture et l'ouverture de la barrière sera là pour l'ouvrir en cas d'urgence.

 Mme Ougier précise également que les résultats de la concertation des parents des élèves seront communiqués avant le début de l'expérimentation sur l'Impasse Kommer.

Les élus référents proposent aux habitants de faire un retour sur les trois propositions arrivées en tête lors de la concertation qui a lieu la dernière séance du conseil de quartier :

1. Etude d'un système de pédibus.

Les élus référents expliquent que ce projet peut être porté par les habitants notamment les parents d'élèves avec l'accompagnement de la Ville. Le projet doit être en cohérence avec le projet d'expérimentation sur l'Impasse Kommer.

Le service vie de quartier précise également que le projet de pédibus demande beaucoup de bonnes volontés et de volontaires aux habitants du quartier notamment les parents d'élèves. Ainsi, le service vie de quartier fait appel à

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référente du quartier Housseem DJABALI

Plateau Conseil de Quartier



volontariat afin d'organiser une réunion dédiée à ce projet de pédibus et définir l'itinéraire et les points de ramassage des écoliers dans le quartier.

2. Aménager un dépose-minute à côté de l'école.

Les élus référents indiquent aux habitants que cette solution, d'aménager un dépose-minute sur la réserve foncière de la rue Verte n'est pas envisageable, car cette réserve sera un futur espace vert et déjà doté d'arbres anciens. Ainsi, cette solution est évidemment contradictoire avec la volonté de la municipalité de protéger les arbres, mais aussi de végétaliser l'espace public.

Quant à la possibilité d'aménager un dépose-minute au parking dans la réserve foncière SEMISE, les élus référents précisent que cette solution est à l'étude entre les services techniques de la ville et la direction de la SEMISE. En expliquant que l'aménagement de ce dépose-minute aurait cependant des coûts importants et nécessite évidemment la résidentialisation du parking de la résidence Colonel Fabien, mais aussi l'avis de la SEMISE et de ses locataires.

3. Fermeture totale de la circulation sur l'impasse André Kommer avec une sortie par la rue verte réservée aux riverains.

Les élus référents indiquent que cette proposition est en cours à l'étude, en coordination avec la SEMISE puisqu'elle est liée à la proposition précédente notamment la question du résidentialisation du parking de la résidence Colonel Fabien. Celui-ci pose cependant de très nombreuses questions concernant la durée, le coût et l'avis du bailleur et ces locataires.

Par ailleurs, les élus référents précisent également que le projet d'expérimentation de la fermeture de l'impasse Kommer proposé en amont par la ville s'inscrit dans le même sens que cette proposition.

 Plusieurs habitants trouvent que la proposition d'aménager un dépose-minute au parking côté rue Vert dans la réserve foncière SEMISE est très pertinente cependant le président de l'Amicale Colonel Fabien précise que cette solution dépendra de la résidentialisation du parking de la résidence Colonel Fabien afin d'assurer la tranquillité des riverains, mais aussi la sécurité des enfants.

 Les élu.es référent.es rappellent aux habitants les enjeux et les acteurs concernés par cette question de la sécurité des enfants aux abords des écoles, en précisant que ce n'est pas facile de trouver des solutions de l'immédiat. C'est pour cela la ville a proposé de faire une expérimentation sur l'Impasse Kommer en attendant la mise en place de l'une des propositions précédentes à long terme.

Plateau Conseil de Quartier



Éléments d'information sur la possibilité d'une sente piétonne Dalou-Tremblay

Suite à l'abandon du projet de la sente « Kommer », des habitants ont fait part de leur souhait aux élus référents lors de la précédente séance du conseil de quartier d'étudier la première partie de cette sente. En effet, ce projet de sente est bien abandonné dans sa première partie entre Tremblay et Kommer.

Les élus précisent que le service foncier de la ville peut acquérir ce tronçon de terrain qui permettrait la réalisation de cette sente entre Dalou et Tremblay.

 Une habitante du 138 rue Édouard Tremblay fait part de leur inquiétude sur la création de cette sente qui passe devant les fenêtres de leur copropriété, ainsi elle souhaite que les riverains de la copropriété du 138 Rue Édouard Tremblay seront également concertés avant la réalisation de la sente.

 Des habitants de la résidence de la Folie indiquent qu'ils sont favorables à la création de cette sente ce qui éviterait que les habitants de la cité Dalou traversent dans leur résidence.

Les élus référents indiquent qu'en absence des habitants de la cité Dalou, mais aussi les riverains de la copropriété du 138 Rue Édouard Tremblay, il est préférable de reporter ce point à la prochaine séance du conseil de quartier, en concertant les concernés, il sera alors envisageable ou pas d'y faire des aménagements.



DIVERS

 Une habitante s'interroge sur le marché du rue Lebrun et s'il y a une possibilité de le faire vivre.

 Les élus référents précisent que le marché n'a pas connu un grand succès à cause du manque de participation des marchands.

 Certains habitants soulèvent l'enjeu de la vitesse sur l'avenue colonel Fabien et la rue Édouard Tremblay entre rue Houdon et rue Meissonnier ainsi, ils proposent la mise en place de faux ralentisseurs en 3D.

 Un habitant s'interroge sur la possibilité d'emprunter des broyeurs à la ville, et il souhaite également l'installation d'une station vélib' sur l'avenue Colonel Fabien.

 Les élus référents indique qu'il existe déjà une station vélib' à l'intersection avenue Colonel Fabien et rue Lebrun.

 Un habitant s'interroge sur la politique de ramassage des encombrements dans la ville.

Plateau Conseil de Quartier



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

 Un habitant suggère de mettre des barrières dans l'impasse Kommer et rue Antoine Bourdelle pour empêcher le stationnement sur les trottoirs ce qui évite à nos enfants de marcher sur la chaussée.

 La direction voirie de la ville indique que les trottoirs sont protégés par des potelets, car les barrières sont réservées que devant les écoles.

 Un habitant indique qu'un arbre sur le talus à l'intersection de la rue Édouard Tremblay et la rue Houdon semblait dangereux, car il pouvait tomber à tout moment.

 Le service Vie de quartier accompagné de la direction des espaces verts de la ville se sont rendus sur le terrain et ils ont pu constater que l'arbre est en bonne santé et ne présente pas de risque de chute. Des contrôles sont régulièrement opérés sur les arbres dans la ville.

 Un habitant indique également qu'un compteur de gaz au milieu du trottoir au 97 rue Édouard Tremblay.

 La direction voirie de la ville indique que le compteur est situé sur la parcelle privée du riverain.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.